

59^e CONSEIL DIRECTEUR

73^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, du 20 au 24 septembre 2021

Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

CD59/12
31 juillet 2021
Original : anglais

RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS FIXÉES

1. La Directrice a le plaisir de présenter ce rapport relatif à l'état des contributions fixées dues par les Membres de l'Organisation au 31 juillet 2021. Les recouvrements sont indiqués par États Membres, États participants et Membres associés, ainsi que par date de versement (voir l'annexe A).
2. Le total des contributions reçues au 31 juillet 2021 s'élevait à US\$ 86 112 784,¹ contre \$99 981 290 et \$13 965 462 reçus au cours des mêmes périodes en 2020 et 2019, respectivement. Sur le total reçu cette année, \$18 445 855 correspondent aux contributions fixées de 2021 et \$67 666 929 à celles des années antérieures.
3. Le solde des contributions fixées qui demeurent exigibles au 31 juillet 2021 s'élève à \$103 729 984 ; il comprend \$86 829 145 en contributions fixées pour l'année en cours et \$16 900 839 pour les années antérieures. Il reste préoccupant de constater qu'à plus de la moitié de l'année 2021, l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) n'a reçu que 18 % des contributions fixées pour l'année en cours.
4. Douze États Membres, États participants et Membres associés ont versé l'intégralité de leurs contributions fixées pour 2021 et onze Membres ont effectué des versements partiels au titre de leurs contributions fixées pour 2021. Toutefois, au 31 juillet, dix-neuf Membres n'avaient encore effectué aucun versement au titre de leurs contributions fixées pour 2021.
5. Étant donné que les contributions fixées des Membres constituent une part importante des ressources qui soutiennent le budget programme de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2021, le retard dans la réception aussi bien des arriérés accumulés que des contributions fixées actuelles pour 2021 a eu un impact profond sur la capacité de l'Organisation à mettre en œuvre le programme de travail approuvé.

¹ Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent document sont exprimées en dollars des États-Unis.

6. En conséquence, au 31 juillet, l'Organisation a utilisé \$7,3 millions du solde du Fonds de roulement (\$28.7 millions). Si d'importantes contributions fixées ne sont pas recouvrées au cours des mois restants de 2021, l'OPS pourrait devoir utiliser d'autres ressources non affectées afin de respecter les engagements de l'Organisation malgré les mesures de restriction des coûts qui ont été mises en œuvre tout au long de l'exercice biennal. Il est essentiel que les États Membres, États participants et Membres associés s'acquittent de leurs contributions fixées au début de chaque année pour assurer la stabilité financière de l'Organisation.

7. Au 31 juillet 2021, un État Membre a des arriérés tels qu'il tombe sous le coup de l'article 6.B de la Constitution de l'OPS.

8. Afin que le 59^e Conseil directeur dispose des informations les plus récentes, un *addendum* contenant une actualisation de l'état des contributions fixées sera publié avant la session du Conseil directeur. Par ailleurs, l'état des contributions fixées est mis à jour quotidiennement et peut être consulté sur le site Web de l'OPS.²

9. Lors de sa 168^e session, le Comité exécutif a examiné l'état des contributions fixées et a adopté la résolution CE168.R1 (voir l'annexe B).

Mesure à prendre par le Conseil directeur

10. Le Conseil directeur est prié d'examiner les informations contenues dans ce document, de formuler tout commentaire qu'il juge pertinent et d'approuver le projet de résolution présenté à l'annexe C.

Annexes

² Disponible sur : <https://www.paho.org/en/node/69017>.

CD59/12 – ANNEXE A

ANNEXE A
ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ
ÉTAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS FIXÉES DES ÉTATS MEMBRES, ÉTATS PARTICIPANTS ET MEMBRES ASSOCIÉS
AU 31 JUILLET 2021
(en dollars des États-Unis)

ÉTATS MEMBRES	2017	2018	2019	2020	2021	SOLDE DÙ AU 1/1/2021	RECOUVRÉ en 2021	SOLDE DÙ
ANTIGUA-ET-BARBUDA				21.384	28.188	49.572	49.572	0
ARGENTINE			2.814.500	2.916.000	3.138.588	8.869.088	2.814.700	6.054.388
BAHAMAS					49.572	49.572	49.572	0
BARBADE					31.104	31.104	31.104	0
BELIZE				21.384	28.188	49.572	0	49.572
BOLIVIE					72.900	72.900	0	72.900
BRÉSIL			12.101.976	12.108.204	13.032.576	37.242.756	19.332.110	17.910.646
CANADA (3)					10.293.628	10.293.628	10.293.628	0
CHILI				687.337	1.480.356	2.167.693	0	2.167.693
COLOMBIE (3)					1.713.636	1.713.636	0	1.713.636
COSTA RICA					268.272	268.272	119.315	148.957
CUBA					138.024	138.024	138.024	0
DOMINIQUE					28.188	28.188	0	28.188
EL SALVADOR				73.872	79.704	153.576	0	153.576
ÉQUATEUR					420.876	420.876	420.876	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (3)				44.246.400	62.709.020	106.955.420	48.852.851	58.102.569
GRENADE					28.188	28.188	28.188	0
GUATEMALA					178.848	178.848	178.848	0
GUYANA					28.188	28.188	25.868	2.320
HAÏTI					28.188	28.188	0	28.188
HONDURAS					44.712	44.712	0	44.712
JAMAÏQUE					55.404	55.404	55.404	0
MEXIQUE					6.769.008	6.769.008	1.612.020	5.156.988
NICARAGUA					28.188	28.188	28.188	0
PANAMA					200.232	200.232	7.325	192.907
PARAGUAY					91.368	91.368	0	91.368
PÉROU				961.180	1.051.704	2.012.884	1.313.932	698.952
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE					279.936	279.936	279.936	0
SAINT-KITTS-ET-NEVIS					28.188	28.188	28.188	0
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES					28.188	28.188	0	28.188
SAINTE-LUCIE					28.188	28.188	21.357	6.831
SURINAME					28.188	28.188	0	28.188
TRINITÉ-ET-TOBAGO					135.108	135.108	0	135.108
URUGUAY				289.656	312.012	601.668	289.656	312.012
VENEZUELA (1) (3)	2.091.119	1.919.710	1.919.710	1.920.680	2.064.536	9.915.755	0	9.915.755
SOUS-TOTAL	2.091.119	1.919.710	16.836.186	63.246.097	104.921.192	189.014.304	85.970.662	103.043.642
ÉTATS PARTICIPANTS								
FRANCE				1.499	141.912	143.411	142.122	1.289
PAYS-BAS					28.188	28.188	0	28.188
ROYAUME-UNI			1.553	21.384	28.188	51.125	0	51.125
SOUS-TOTAL	0	0	1.553	22.883	198.288	222.724	142.122	80.602
MEMBRES ASSOCIÉS								
ARUBA					28.188	28.188	0	28.188
CURAÇAO		21.201	21.373	21.384	28.188	92.146	0	92.146
PORTO RICO	160.022	24.288	79.663	79.704	70.956	414.633	0	414.633
SAINT-MARTIN			21.201	21.384	28.188	70.773	0	70.773
SOUS-TOTAL	160.022	45.489	122.237	122.472	155.520	605.740	0	605.740
TOTAL	2.251.141	1.965.199	16.959.976	63.391.452	105.275.000	189.842.768	86.112.784	103.729.984
(1) PAYS RELEVANT DE L'ARTICLE 6.B								
(2) PAYS AYANT PRÉSENTÉ DES PLANS DE PAIEMENT ÉCHÉLONNÉ ASSUJETTIS À L'ARTICLE 6.B								
(3) PAYS ASSUJETTIS À L'AJUSTEMENT POUR LA PÉRÉQUATION DES IMPÔTS								
(4) PAYS AYANT PRÉSENTÉ DES PLANS DE PAIEMENT ÉCHÉLONNÉ NON ASSUJETTIS À L'ARTICLE 6.B								
						SOLDE DÙ AU 1/1/2021	RECOUVRE en 2021	SOLDE DÙ
VERSEMENTS ANTICIPÉS	MONTANT	CONTRIBUTIONS POUR 2021				105.275.000	18.445.855	86.829.145
Bahamas	45.684	CONTRIBUTIONS POUR 2020				63.391.452	52.750.453	10.640.999
République Dominicaine	20	ANNÉES ANTÉRIEURES (2017-2019)				21.176.316	14.916.476	6.259.840
TOTAL	45.704	TOTAL				189.842.768	86.112.784	103.729.984

* Le chiffre de Porto Rico pour le 2017 inclut le montant de \$80.008 correspondant au 2016.

ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
DÉTAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS FIXÉES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 JUILLET 2021
(en dollars des États-Unis)

MEMBRE	PAIEMENT REÇU	MONTANT	PAIEMENT APPLIQUÉ		
			ANNÉES ANTÉRIEURES	2020	2021
ANTIGUA-ET-BARBUDA	8 III 21	49.572		21.384	28.188
ARGENTINE	12 II 21 19 II 21 11 V 21	562.900 652.964 1.598.836	562.900 652.964 1.598.636	200	
ARUBA					
BAHAMAS	1 I 21	49.572			49.572
BARBADE	13 V 21	31.104			31.104
BELIZE					
BOLIVIE					
BRÉSIL	23 III 21 16 IV 21 2 VII 21 2 VII 21	196.792 1.378.104 10.527.080 7.230.134	196.792 1.378.104 10.527.080	7.230.134	
CANADA	1 I 21	10.293.628			10.293.628
CHILI					
COLOMBIE					
COSTA RICA	21 IV 21 12 V 21 21 VII 21	79.754 19.805 19.756			79.754 19.805 19.756

**ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
DÉTAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS FIXÉES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 JUILLET 2021
(en dollars des États-Unis)**

			PAIEMENT APPLIQUÉ		
CUBA	1 VII 21	138.024			138.024
CURAÇAO					
DOMINIQUE					
EL SALVADOR					
ÉQUATEUR	18 VI 21	420.876			420.876
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	16 IV 21 15 VII 21	32.890.270 15.962.581		32.890.270 11.356.130	4.606.451
FRANCE	17 II 21	142.122		1.499	140.623
GRENADE	21 I 21	28.188			28.188
GUATEMALA	9 III 21	178.848			178.848
GUYANA	1 I 21 28 V 21	3.337 22.531			3.337 22.531
HAÏTI					
HONDURAS					
JAMAÏQUE	27 VII 21	55.404			55.404

ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ
DÉTAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS FIXÉES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 JUILLET 2021
(en dollars des États-Unis)

			PAIEMENT APPLIQUÉ		
MEXIQUE	1 I 21 21 VI 21 30 VII 21	1 793.765 818.254			1 793.765 818.254
NICARAGUA	1 I 21	28.188			28.188
PANAMA	1 I 21	7.325			7.325
PARAGUAY					
PAYS-BAS					
PÉROU	11 I 21 17 III 21	365.390 948.542		365.390 595.790	352.752
PORTO RICO					
REPÚBLIQUE DOMINICAINE	23 II 21	279.936			279.936
ROYAUME-UNI					
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	28 IV 21	28.188			28.188
SAINT-VINCENT-ET-LES- GRENADINES					
SAINTE-LUCIE	30 IV 21	21.357			21.357

ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ
DÉTAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS FIXÉES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 JUILLET 2021
(en dollars des États-Unis)

			PAIEMENT APPLIQUÉ		
SAINT-MARTIN					
SURINAME					
TRINITÉ-ET-TOBADO					
URUGUAY	1 VI 21	289.656		289.656	
VENEZUELA					
TOTAL		86.112.784	14.916.476	52.750.453	18.445.855

168^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Session virtuelle, du 21 au 25 juin 2021

CD59/12
Annexe B

CD168.R1
Original : anglais

RÉSOLUTION

CE168.R1

RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS FIXÉES

LA 168^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le *Rapport sur le recouvrement des contributions fixées* (document CE168/16 et Add. I) présenté par la Directrice ;

Notant les difficultés financières actuelles auxquelles l'Organisation panaméricaine de la Santé est confrontée en raison du retard dans la réception des contributions fixées ;

Notant que la République bolivarienne du Venezuela est redevable d'arriérés de ses contributions fixées dans la mesure où elle est soumise à l'application de l'article 6.B de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé ;

Notant qu'au 21 juin 2021, 25 États Membres ne se sont acquittés d'aucun versement au titre de leurs contributions fixées pour 2021,

DÉCIDE :

1. De prendre note du *Rapport sur le recouvrement des contributions fixées* (document CE168/16 et Add. I) présenté par la Directrice.
 2. De féliciter les États Membres pour leur engagement à s'acquitter de leurs obligations financières envers l'Organisation en faisant des efforts pour régler leurs arriérés de contributions.
 3. De remercier les États Membres qui se sont déjà acquittés de leurs contributions pour 2021.
-

4. D'exhorter vivement les autres États Membres à s'acquitter de toutes leurs contributions impayées dès que possible afin d'atténuer tout impact sur les activités de coopération technique.

5. De prier la Directrice de continuer à informer les États Membres de tout montant dû et de présenter un rapport au 59^e Conseil directeur sur la situation du recouvrement des contributions fixées.

(Première réunion, le 21 juin 2021)



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DES
Amériques

59^e CONSEIL DIRECTEUR

73^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, du 20 au 24 septembre 2021

CD59/12

Annexe C

Original : anglais

PROJET DE RÉOLUTION

RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS FIXÉES

LE 59^e CONSEIL DIRECTEUR,

(PP1) Ayant pris connaissance du *Rapport sur le recouvrement des contributions fixées* (documents CD59/12 et Add. I) et de la préoccupation exprimée par le Comité exécutif à sa 168^e session concernant l'état du recouvrement des contributions fixées ;

(PP2) Notant que la République bolivarienne du Venezuela a des arriérés de paiement des contributions fixées tels qu'il tombe sous le coup de l'article 6.B de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé ;

(PP3) Notant qu'au __ septembre 2021, __ États Membres, États participants et Membres associés n'ont effectué aucun paiement au titre de leurs contributions fixées pour 2021 ;

(PP4) Notant qu'au __ septembre 2021, seuls __ % des contributions fixées pour l'année en cours ont été reçus, ce qui a obligé l'Organisation à utiliser le Fonds de roulement et d'autres ressources non affectées,

DÉCIDE :

(OP)1. De prendre note du *Rapport sur le recouvrement des contributions fixées* (documents CD59/12 et Add. I).

(OP)2. D'exprimer sa gratitude aux États Membres, États participants et Membres associés qui ont déjà effectué des versements correspondant à 2021.

(OP)3. D'exhorter instamment tous les Membres ayant des soldes dus à s'acquitter de leurs obligations financières envers l'Organisation dans les meilleurs délais pour permettre la mise en œuvre efficace du budget programme 2020-2021.

(OP)4. De demander au Président du Conseil directeur de notifier à la délégation de la République bolivarienne du Venezuela que ses droits de vote restent suspendus à compter de cette 59^e session du Conseil directeur.

(OP)5. De demander à la Directrice :

- a) de continuer à suivre l'état des contributions fixées et les répercussions des retards sur la santé financière de l'Organisation ;
- b) d'informer le Comité exécutif du respect par les États Membres de leurs engagements financiers envers l'Organisation ;
- c) de faire rapport à la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine sur l'état du recouvrement des contributions fixées pour 2022 et les années antérieures.

- - -